



« Il y a urgence à soutenir les écoles catholiques »

Plébiscité par les familles et ouvert à tous, l'Enseignement catholique accueille plus de 2 millions d'élèves et représente 17% de la population scolaire, mais il est fragile. Les financements de l'État et des collectivités publiques sont plafonnés et les cotisations des familles ne sont pas extensibles à l'infini.

Avec leur projet original d'éducation, de formation, d'annonce et de proposition de la foi chrétienne, les écoles catholiques sont pourtant essentielles. Et la générosité publique, à travers la Fondation Saint Matthieu, est une ressource indispensable pour garantir leur avenir.

En 2017, grâce à ses donateurs, la Fondation Saint Matthieu a pu consacrer plus de 7 millions € aux projets de 400 établissements.

Des petites écoles dans le monde rural ou les quartiers défavorisés ont pu être rénovées ou mises aux normes; des collèges, des lycées et des pensionnats ont pu être créés ou agrandis et de nombreux projets pédagogiques menés à bien dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

Merci aux équipes de la Fondation pour leur engagement et leur soutien. Mais surtout, un grand merci aux donateurs, grâce à qui nous pourrons poursuivre et amplifier notre action au service des écoles catholiques!



Jean-Louis de Mourgues
président de la Fondation Saint Matthieu
pour l'école catholique

L'ESSENTIEL 2017



La Fondation Saint Matthieu soutient les projets des écoles catholiques

Associées au service public d'éducation, les écoles et universités catholiques accueillent chaque jour plus de 2 millions de jeunes. Dans une société qui cherche ses repères, elles offrent aux familles des propositions éducatives riches et dynamiques. Chaque établissement est unique, avec une histoire, une culture et projet propres. Mais tous tirent leur raison d'être de l'Église et de sa mission éducative, qui fonde leur appartenance commune.

Le financement des projets des écoles catholiques est essentiel pour l'avenir de vos enfants

La participation de l'État et des collectivités locales au fonctionnement des écoles catholiques fait trop souvent oublier un fait essentiel : c'est grâce aux dons et aux legs des générations précédentes que ces écoles continuent d'exister.

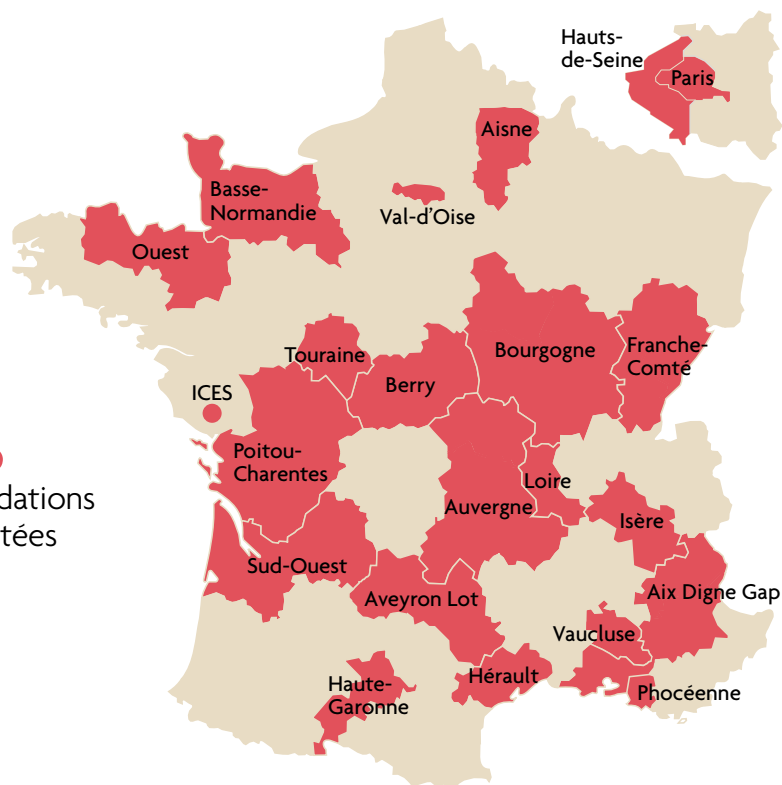
Aujourd'hui comme hier, leurs investissements sont en grande partie à la charge des familles, qui ne peuvent pas les assumer sans des financements complémentaires tels que l'appel à générosité.

La Fondation Saint Matthieu au service de l'Enseignement catholique

Créée par décret du 16 février 2010, la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, soutient le développement de l'école catholique en France.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu est «abritante» et développe un réseau de fondations abritées ou «sous son égide», régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires, en ayant une connaissance approfondie de leurs spécificités.

> **25**
fondations
abritées



Fin 2017, ces fondations abritées sont au nombre de 25, avec 2 créations au cours de l'année :

- la Fondation Saint Matthieu Franche-Comté, pour les diocèses de Belfort-Montbéliard, Besançon et Saint-Claude,
- la Fondation Saint Matthieu pour la Formation des Maîtres, pour le financement de la formation initiale des professeurs de l'Enseignement catholique.

COLLECTER

La Fondation Saint Matthieu collecte des dons et reçoit des legs ou des donations pour soutenir les projets des écoles catholiques. Ces dons et ces libéralités, libres ou affectés, permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôts.

12 000 donateurs

6 906 000 € collectés

> **5 248 000** de dons

> **1 658 000** de libéralités
(legs, donations, assurances-vie,
donations temporaires d'usufruit)

En septembre 2017, la Fondation Saint Matthieu a lancé **jaidemonecole.org, une plateforme de financement participatif** au bénéfice des établissements catholiques d'enseignement. Le site met à leur disposition un outil de *crowdfunding* permettant de rapprocher en ligne leurs projets et leurs donateurs.

En 2017, 11 écoles ont réalisé leur première campagne de *crowdfunding*.

À Fontainebleau, l'école Sainte-Marie accueille plus de 400 élèves de la maternelle au CM2. À un âge où il est si important de jouer, l'école souhaitait améliorer les temps de récréation, avec une nouvelle structure de jeux pour la cour. Le financement de ce projet de 8 500 € a pu être bouclé en moins d'un mois avec 60 donateurs mobilisés grâce à jaidemonecole.org

D'autres exemples: Ste Marthe-Chavagnes à Angoulême (16), St Joseph de Montfavet à Avignon (84), St François à Boulogne-Billancourt (92), Sacré-Cœur à Agen (47), Notre-Dame à Montgermont (35)...

La Fondation Saint Matthieu pour la Formation des Maîtres

Pour la Fondation Saint Matthieu, la formation des futurs professeurs de l'Enseignement catholique à son « projet éducatif animé d'un esprit de liberté et de charité » est un enjeu fondamental. C'est dans cette perspective qu'une fondation abritée dédiée à cette question a été créée en octobre 2017.

Pour que le coût financier de la formation initiale ne soit pas un obstacle au choix de l'Enseignement catholique, elle financera dès 2018 des réductions de leurs frais de scolarité dans les Instituts Supérieurs de Formation de l'Enseignement Catholique (ISFEC), qui les accueillent durant leurs deux années de Master.



CONSEILLER ET DISTRIBUER



PROJETS PÉDAGOGIQUES

Parce que chaque jeune est important

En 2017, la Fondation Saint Matthieu a poursuivi son aide aux programmes de soutien aux jeunes des quartiers et des zones rurales, avec l'appui :

- du Réseau National de l'Enseignement Supérieur privé de l'Enseignement catholique pour le financement et le choix de projets « Cordées de la Réussite »,
- du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé pour le financement et le choix de projets de lutte contre le décrochage.

223 000 €

> **33** projets éducatifs

> **1500** jeunes soutenus

Les Cordées de la Réussite sont des dispositifs adaptés qui aident les jeunes de Bac Pro à réussir leur passage en BTS. Le Lycée Notre-Dame de la Paix à Ploemeur (Morbihan) a lancé la sienne baptisée « Hissez-haut ! ». En 2017, 340 lycéens ont pu profiter d'une approche pédagogique innovante au service de leur ambition scolaire.

> Subvention apportée **6 000 €**

D'autres exemples : Lycée agricole de St-Paul-Trois-Châteaux (26), St-Félix Lasalle à Nantes (44), St-Paul à Vannes (56), La Sagesse à Valenciennes (59), St-Joseph à Bressuire (79), Jean XXIII aux Herbiers (85), Notre-Dame des Anges à Belfort (90)...



PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Parce qu'une aide remboursable permet d'en accorder d'autres

La Fondation Saint Matthieu accorde des aides remboursables aux établissements catholiques porteurs de projets d'investissement. Au fur et à mesure de leur remboursement, ces aides sont utilisées pour d'autres projets, favorisant la création d'un cercle vertueux d'entraide.

1 311 000 €

> **11** nouvelles écoles aidées

> **5 800** élèves

Afin de pérenniser sa présence en Aveyron, l'Enseignement catholique souhaitait transférer le collège St-Joseph de Séverac-le-Château, en grande difficulté. La construction d'un nouvel établissement a donc été décidée à Laissac. Un investissement de 1,5 million € permettant d'accueillir de nouvelles familles et 120 collégiens.

> Aide remboursable accordée
200 000 €

D'autres exemples : La Ste-Famille à La Fère (02), St-Joseph La Salle à Rodez (12), St-Joseph Viala à Marseille (13), Jeanne d'Arc à Bègles (33), Notre-Dame de Varanges à Givry (71), St-Vincent de Paul à Paris (75), St-Laurent à La Bresse (88)...

Pour aider les établissements catholiques dans leur mission d'éducation, la Fondation Saint Matthieu accompagne leurs projets éducatifs et leur apporte son expertise pour leurs campagnes de collecte.



PROJETS TERRITOIRE

Parce que les petites écoles sont essentielles

Sélectionnées avec les fondations abritées, des écoles primaires fragiles de toute la France ont été soutenues en 2017 par des dons de la Fondation pour des projets urgents.

201 000 €

> **35** écoles aidées

> **3 200** élèves

Seule école catholique sur son territoire de l'Orne, Notre-Dame à Longny-au-Perche est en pleine renaissance. À la rentrée 2017, elle a accueilli 72 élèves, contre 36 il y a 4 ans. Mais les difficultés financières ont bloqué des investissements indispensables comme la réfection du dortoir des maternelles.

> **Subvention apportée 10 000 €**

D'autres exemples : Jeanne d'Arc à Forcalquier (04), St-Joseph à Agen d'Aveyron (12), Ste-Eustelle à Ozillac (17), Le Bon accueil à Andernos (33), St-Joseph à Servian (34), Ste-Marie à Vatan (36), Ste-Lucie à Unieux (42), Ste-Jeanne de Chantal à Avallon (89)...



PROJETS D'APPEL À DONS

Parce que les écoles ont besoin de la générosité publique

Experte en matière de collecte, la Fondation Saint Matthieu accompagne les établissements qui le souhaitent pour réussir leurs campagnes d'appel à générosité, en mettant à leur disposition un savoir-faire et des outils indispensables. Elle leur apporte un appui de marketing et de communication et assure la responsabilité de la gestion des dons.

2 478 000 €

> **270** écoles engagées

> **64 000** élèves

L'ensemble scolaire Sainte-Marie accueille 280 élèves et collégiens à Barbezieux en Charente. Son réfectoire doit être agrandi et mis aux normes, avec l'ambition d'en faire un lieu accueillant, chaleureux et convivial. Pour ce projet qu'elle ne peut que partiellement financer, Sainte-Marie a réussi à mobiliser ses donateurs.

> **Montant financé grâce aux dons 9 000 €**

D'autres exemples : St-Rémy à Soissons (02), Notre-Dame à Agde (34), Le Rondeau Montfleury à Corenc (38), Notre-Dame d'Orveau à Nyoiseau (49), St-Mélec à Plumelec (56), St-Joseph au Breuil-sur-Couze (63), Ste-Geneviève à Asnières (92)...

Au cours de l'année 2017, les ressources de la Fondation Saint Matthieu ont poursuivi leur développement pour atteindre 8,4 millions €.

Cette croissance est avant tout le produit de la générosité publique, qu'il s'agisse des dons libres recueillis par la fondation abritante et ses 25 fondations abritées, des dons affectés aux écoles ou des libéralités.

Le total de bilan est de 14,3 millions €, pour 10,4 millions € de fonds propres. Le portefeuille d'aides remboursables est stable à 7,2 millions € et n'a connu aucun incident de paiement.

La dotation statutaire de 1,5 million € est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.



Cyrille Marcilhacy
trésorier de la Fondation
Saint Matthieu
pour l'école catholique

Les comptes de l'exercice 2017 ont été établis avec KPMG et certifiés par PricewaterhouseCoopers, commissaire aux comptes de la Fondation Saint Matthieu. Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2017 ainsi que du rapport d'activité, disponibles sur le site internet de la Fondation : www.fondation-st-matthieu.org ou obtenus sur simple demande écrite.

Bilan simplifié (en milliers d'euros)

Actif	31 déc.	31 déc.	Passif	31 déc.	31 déc.
	2017	2016		2017	2016
Immobilisations financières	1 695	1 182	Fonds propres	10 428	10 123
			Dont :		
			• fondation abritante	6 668	6 860
			• fondations sous-égide	3 760	3 263
Aides remboursables	7 212	7 181	Dettes		
			Emprunt bancaire	855	1 071
Trésorerie et autres actifs	5 400	4 107	Autres dettes (*)	3 023	1 276
Total	14 307	12 470	Total	14 307	12 470

(*) Y compris dons affectés à réserver et fonds dédiés pour 2 341 milliers d'euros.

Les produits sont en hausse de 2,2 millions € à 7,1 millions €. Cette augmentation provient notamment d'une assurance-vie dédiée d'un montant de 1,3 million €, sans impact sur le résultat, car un fonds dédié représentatif de l'engagement à réaliser a été constitué pour un montant équivalent. Les dons libres comprennent par ailleurs une donation exceptionnelle à une fondation sous égide d'un montant de 0,5 million €.

Les charges sont en hausse de 2,1 millions € à 6,9 millions €, principalement du fait de la hausse des missions sociales (subventions et dons reversés) de 1,9 million €, en relation avec certaines ressources exceptionnelles. Les frais de recherche de fonds et de fonctionnement demeurent bien contenus.

L'excédent de l'exercice de 0,25 million € a été affecté à la Réserve générale de solidarité.

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)

	2017	2016	Var. %
Dons et libéralités libres	2 870	1 721	67 %
Dons et libéralités affectés	4 035	2 808	44 %
Autres produits & divers	239	345	-31 %
Total des produits	7 145	4 874	47 %
Missions sociales	4 464	3 952	13 %
Engagements à réaliser	1 348	0	-
Autres charges (y compris recherche de fonds)	1 046	768	40 %
Dotations aux provisions	29	29	0 %
Total des charges	6 887	4 749	45 %
Résultat de l'exercice	257	125	106 %

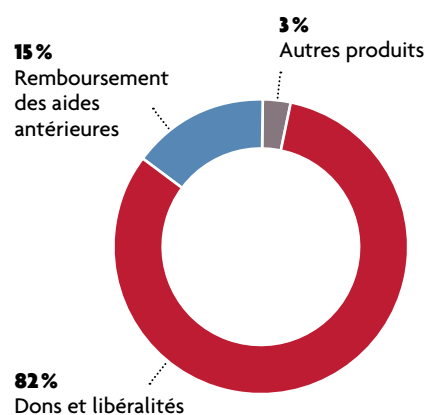
En outre, la Fondation accorde des aides remboursables pour financer les projets d'investissement des écoles. Le financement des nouvelles aides remboursables est d'abord assuré par le remboursement des aides antérieures, formant ainsi un « cercle vertueux », puis par l'affectation de dons libres.

Au total, les ressources s'élèvent à 8,5 millions € et les emplois atteignent 8,2 millions € (compte tenu des charges d'exploitation et des nouvelles aides remboursables accordées).

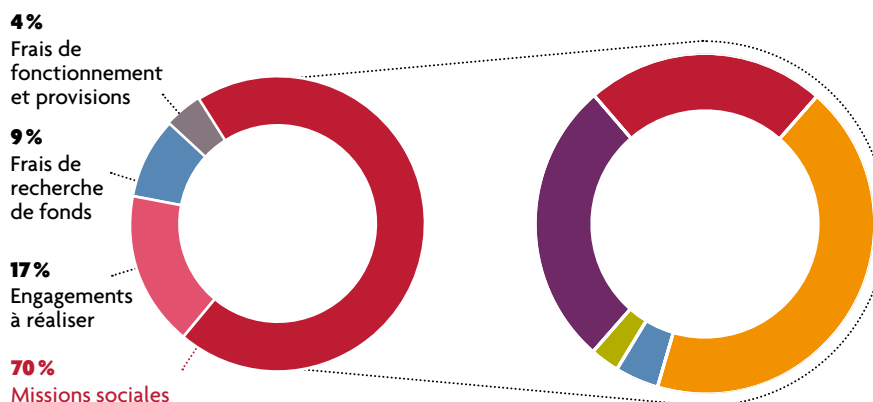
Emploi des ressources 2017 (en milliers d'euros)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	6 906	6 906
Autres produits	239	102
Remboursement des aides antérieures	1 312	878
Total de ressources	8 456	7 885
Nouvelles aides remboursables accordées	1 311	1 311
Autres missions sociales	4 464	4 435
Sous-total missions sociales	5 774	5 746
Engagements à réaliser	1 348	1 348
Frais de recherche de fonds	753	753
Frais de fonctionnement et provisions	323	290
Total des emplois	8 198	8 136
Solde de l'exercice	258	-251

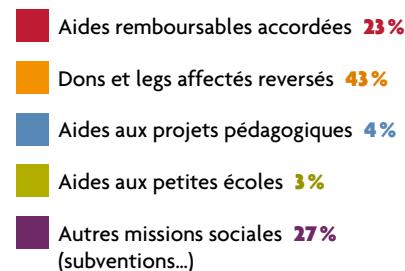
Répartition des ressources



Répartition des emplois



Répartition des missions sociales



UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2017, la trésorerie consolidée de la Fondation s'élève à 5,3 millions €, dont 2,7 millions € représentent les réserves des fondations sous égide affectées au financement de leurs projets futurs.

Les disponibilités de la seule fondation abritante sont donc

de 2,6 millions €, dont 1,3 million € mobilisable au titre des fonds dédiés. Le solde permet de couvrir deux années de coûts fixes et de charges relatives aux engagements pluriannuels souscrits au titre des missions sociales (projets pédagogiques et « Programme Territoires »).

Cette trésorerie, ainsi que les actifs immobilisés en représentation de la dotation statutaire, font l'objet d'une gestion active mais prudente par le comité financier de la Fondation.



Reconnue d'utilité publique
par décret du 16 février 2010.

Le comité d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

- **Son Éminence le Cardinal Jean-Pierre Ricard**, archevêque de Bordeaux, président du Conseil pour l'Enseignement catholique
- **M. Laurent Bataille**, chef d'entreprise, président des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens
- **M. Claude Bébéar**, président d'honneur d'AXA
- **Maître Guillaume Delvolvé**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation
- **M. Jean-Luc Marion**, de l'Académie française
- **Amiral Alain Oudot de Dainville**, ancien chef d'état-major de la Marine
- **M. Bernard Prévost**, ancien ambassadeur de France, président de la Fondation d'Auteuil
- **Général Bertrand Ract-Madoux**, ancien chef d'état-major de l'Armée de terre
- **M. Michel Rollier**, président du conseil de surveillance de Michelin
- **M. Guillaume Roquette**, directeur de la rédaction du Figaro Magazine
- **Maître Jacques Rossi**, avocat à la Cour
- **Mme Marie-Noëlle Thabut**, bibliiste

Le conseil d'administration de la Fondation Saint Matthieu

- **M. Jean Huet**, président d'honneur
- **M. Jean-Louis de Mourgues**, président, ancien dirigeant d'un groupe de prévoyance et d'assurances
- **M. Yves Breu**, vice-président, ancien dirigeant de banque
- **M. Cyrille Marcilhacy**, trésorier, ancien banquier
- **Maître Michel Lacorne**, secrétaire, avocat à la Cour
- **M. Patrick Adam**, dirigeant d'entreprise
- **M. Pascal Balmand**, secrétaire général de l'Enseignement catholique
- **M. Dieudonné Davion**, président de l'assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique
- **M. Hubert Guillemin**, ancien dirigeant de banque
- **Dr François Jachiet**, président de l'Œuvre des Apprentis
- **M. Laurent Laming**, président de la Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (FNOGEC)
- **Mme Caroline Saliou**, présidente de l'APEL nationale
- **M. Jean Salmon**, ancien président de chambre d'agriculture


De gauche à droite :
Yves Breu,
Jean-Louis de Mourgues,
Cyrille Marcilhacy



76, rue des Saints-Pères – 75007 Paris

Tél. : 01 45 49 61 27

E-mail : fsmcontact@fondation-st-matthieu.org

 [Facebook.com/FondationSaintMatthieu/](https://www.facebook.com/FondationSaintMatthieu/)

www.fondation-st-matthieu.org



La Fondation Saint Matthieu est agréée par le Comité de la Charte, qui lui permet d'utiliser le label du Don en Confiance, garantissant aux donateurs la transparence financière, la gestion désintéressée et l'affectation des dons conformément à son objet.